



CFVU du 17 octobre 2024

Avis n° CFVU 20241017_02 – Les formations sélectives à l'entrée en premier cycle pour l'année universitaire 2025-2026

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Avis n° CFVU 20241017_02 – Les formations sélectives à l'entrée en premier cycle pour l'année universitaire 2025-2026

Vu le code de l'éducation, article L612-3 et suivants ;

Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 31/10/2024

Pour l'année universitaire 2025-2026, les formations listées dans l'annexe ci-jointe sont sélectives à l'entrée de cycle.

Avis favorable de la CFVU, avant transmission au CA.

Décompte des votants : 25

Décompte des suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Poitiers, le 17/10/2024

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
Noëlle DUPORT

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



PREPARATION DE LA RENTREE 2025-2026

Formations sélectives

Version pour avis de la CFVU du 17/10/2024 et du CA du 31/10/2024

Mentions
☒ BUT
☒ Poitiers
☒ Chimie
☒ Génie Electrique et Informatique Industrielle
☒ Génie Mécanique et Productique
☒ Gestion des Entreprises et des Administrations
☒ Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques
☒ Châtelleraut
☒ Mesures Physiques
☒ Réseaux et télécommunications
☒ Techniques de Commercialisation
☒ Angoulême
☒ Génie Electrique et Informatique Industrielle
☒ Génie Mécanique et Productique
☒ Métiers du Multimédia et de l'Internet
☒ Qualité, logistique industrielle et organisation
☒ Techniques de Commercialisation
☒ Niort
☒ Gestion des Entreprises et des Administrations
☒ Hygiène, Sécurité, Environnement
☒ Science des données
☒ CMI - Coursus Master en Ingénierie
☒ Poitiers
☒ CHIMIE
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Chimie
☒ INFORMATIQUE
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Informatique
☒ SCIENCES DE LA TERRE
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Géosciences Appliquées
☒ SCIENCES DE LA VIE
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Biologie-Santé

☒ Certificat de capacité d'orthophoniste
☒ Poitiers
☒ Certificat de capacité d'orthophoniste
☒ DEUST
☒ Poitiers
☒ Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles
DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques
DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature
☒ Préparateur/technicien en pharmacie
DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
☒ Angoulême
☒ Métiers de la forme
DEUST - Métiers de la forme
☒ Préparateur/technicien en pharmacie
DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
☒ Niort
☒ Préparateur/technicien en pharmacie
DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
☒ Saintes
☒ Préparateur/technicien en pharmacie
DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie
☒ Licence
☒ Poitiers
☒ DROIT
Double mention DROIT / LEA
☒ PHILOSOPHIE
Double mention PHILOSOPHIE / DROIT
☒ LETTRES
Lettres parcours renforcé Sciences Politiques
☒ PHYSIQUE
Parcours Renforcé (PR)